

contente pas de lui adresser lui seul plus de questions que ne lui en font tous les autres ensemble ; dès qu'on est levé de table, il prend M. de la Dauversière à part, et l'invite à passer dans son appartement. Etant ainsi seul à seul, il lui dit tout le plaisir qu'il a pris à l'entendre, lui fait connaître qu'il a passé sa vie dans le métier des armes ; qu'il y a acquis quelque expérience, et qu'il n'a d'autre ambition que de servir Dieu et de travailler pour sa gloire le reste de ses jours. Que, pour tout revenu, il a deux mille livres de rentes ; mais que, si ses services sont agréables à ces Messieurs, il s'offre pour commander lui-même la recrue, et qu'il est tout prêt à partir. "Je n'ai, ajouta-t-il, aucune vue d'intérêt. Je puis, par mon revenu, me suffire à moi-même ; et j'emploierais, de grand cœur, ma bourse et ma vie dans cette nouvelle entreprise, sans ambitionner d'autre honneur que d'y servir Dieu et le roi dans ma profession." Il serait difficile de dire la joie et la reconnaissance dont M. de la Dauversière se sentit pénétré en entendant ce discours. Il reçoit M. de Maison-neuve comme un présent que la divine Providence fait à la Compagnie ; et, se croyant déjà assuré du succès de cette œuvre, il l'embrasse avec affection, le remercie de ses services, et l'encourage à persévérer dans une si sainte et si généreuse résolution.

III.

Le père de M. de Maisonneuve consent au départ de son fils.

Les Associés de Montréal, apprenant cette heureuse rencontre, ne rendirent pas de moins vives actions de grâces à Dieu, qui venait ainsi à leur aide dans leur plus pressant besoin ; et leur satisfaction sembla même n'avoir plus de bornes, lorsque, voyant M. de Maisonneuve lui-même, et s'entretenant avec lui, ils eurent connu sa vertu, son caractère, ses qualités distinguées, et enfin son entier dévouement à leur œuvre. Il leur en donna, peu après, une preuve décisive, qui dut encore augmenter, pour lui, leur estime et leur affection. Le père de M. de Maisonneuve, qui n'avait que ce fils, unique espérance de sa noble et ancienne famille, dès qu'il fut informé de ce dessein, s'y opposa d'abord de tout son pouvoir, et protesta qu'il ne consentirait jamais à le voir s'engager dans une pareille entreprise, qu'il regardait comme tout-à-fait contraire aux intérêts de son fils. Mais celui-ci, pour triompher sûrement de cet obstacle, par des motifs capables de faire impression sur l'esprit de son père, l'assura qu'au contraire il se rendrait illustre en prenant la conduite de cette colonie, qu'il acquerrait de très-grands biens, et serait riche à jamais. En s'exprimant ainsi, il faisait allusion à ces paroles de l'Évangile : "Tout homme qui quittera sa maison, ses frères, ses sœurs, son père, sa mère, pour la gloire de mon nom, recevra cent fois autant, et possédera la vie éternelle ;" et comme la résolution où il était de pratiquer à la lettre le conseil que Notre-Seigneur donne ici sur le détachement des parents le faisait